



épandage des engrais et des pesticides

Par **noctuelle**, le **02/07/2011** à **17:42**

j'habite à la campagne et mon voisin agriculteur épand ses engrais et ses pesticides à 3 mètres de ma fenêtre.

il se protège dans sa cabine climatisée, mais nous sommes obligés de vivre les fenêtres fermées pendant plusieurs jours. nos chiens perdent leurs poils aux endroits où ils touchent les endroits traités, lors des promenades car les abords en profitent aussi.

j'ai contacté beaucoup de gens qui me disent qu'il n'y a rien à faire et que les agriculteurs ont tous les droits !. Si on nous empoisonne, c'est à nous et aux examens médicaux d'en apporter la preuve. Autant vous dire que les médecins ne s'aventurent même pas sur ce terrain... heureusement, nous avons un puits en bordure, et là, c'est 50m obligatoire pour les pesticides. En bref, la nature est bien plus protégée que l'espèce humaine... pensez vous que nous pouvons imposer le respect de notre environnement ?

Par **Domil**, le **02/07/2011** à **18:35**

Oui, mais il faudra des expertises, prouver le préjudice (trouble anormal du voisinage etc.) donc faites-vous aider par une asso de défense de l'environnement

Par **blondine78**, le **19/11/2012** à **13:11**

Bonjour noctuelle,
Où en êtes-vous ? Avez-vous trouvé une solution ?
Dans l'attente de votre réponse,
blondine78.